

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons (suite)

Autor(en): **Michod, Alex.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 16

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

III.

Notre Pays de Vaud devait présenter un aspect singulièrement animé dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Pendant que Voltaire groupait autour de lui, lors des hivers qu'il passa à Lausanne, la noblesse et les classes instruites, et qu'une foule d'étrangers de distinction, parmi lesquels Gibbon, continuaient à entretenir le foyer qu'il venait d'allumer, Rousseau errait, pauvre et méconnu, sur les bords du Léman, et embrasait, par ses pages brûlantes, nombre d'âmes rêveuses du feu sacré de la liberté et de l'amour de la nature. Dans toutes les classes de la population, une vie nouvelle commençait à circuler. Ici, les piétistes et les mystiques secouaient le joug d'une froide orthodoxie; ailleurs, la maçonnerie ouvrait ses premières loges, pendant que mains pasteurs étaient en relations suivies avec le philosophe de Ferney.

Le peuple en particulier n'était pas sans subir ces diverses influences, et il se trouva prêt lorsque sonna l'heure de l'indépendance. Toutefois, ses mœurs insouciantes et quelque peu débraillées persistaient; son esprit goguenard se manifestait dans ses chansons, comme on a pu en juger dans les fragments déjà cités. Plus tard, le doyen Bridel commençait à combattre cette vulgaire poésie par les romances nationales du *Conservateur suisse*, mais elles n'eurent guère d'écho dans nos populations.

Nous n'avons pu retrouver de chansons militaires, et cependant il devait en exister dans une contrée dont toute la population mâle était enrégimentée de 16 à 60 ans, et dont les exercices, les revues, les tirs étaient autant de fêtes militaires. Les campagnes dans lesquelles les Vaudois se distinguèrent, et entre autres la fameuse bataille de *Fi' mergue*, dans les Allemagnes de Berne, a dû donner lieu à quelques chants guerriers. Il devait s'en faire entendre, ces jours de *papegai* qui réunissaient les divers corps de milices pour le tir à l'oiseau, dragons ou cavaliers d'hommage, équipés par la noblesse, à l'habit rouge et au petit tricorne bordé

d'or, artilleurs avec leurs pièces, carabiniers au chapeau retroussé, infanterie à l'ancien uniforme gris de fer, aux retroussis rouges, dont notre peintre national, l'illustre et modeste Gleyre, a si heureusement reproduit le type dans son beau tableau du major Davel; et puis encore un peloton d'hommes habillés de fer ou seulement affublés d'un vieux casque laissant passer la cadenette, d'une cuirasse rouillée contrastant avec la culotte de futaine et les souliers à larges boucles. Ce cortège, accompagné de la musique militaire, de fifres et de tambours, circulait la matinée dans la localité, faisant des décharges de mousqueterie dans toutes les rues, à la grande joie de la marmaille qui l'accompagnait; le tir venait ensuite, avec les simples mais joyeux banquets et les danses en plein air sous de beaux ombrages, auxquels toute la population prenait part.

L'Abbaye des Vignerons, qui se célébrait à Vevey tous les six ans, pour fêter le travail et honorer l'agriculture sous les riants emblèmes de la mythologie grecque, conservait et augmentait le nombre de nos chants populaires patois :

Son galé corset
Coula sur sa taille,
Son motschau bin net,
Son tsapi dé paille.
Sé bas proupro qu'on ougnon
An fé remarqua Suson, — you!
D'en noutron veladzo, ô gué!
D'en noutron veladzo.

La noce villageoise, qui terminait son long cortège, était une farce dans laquelle on voyait figurer un seigneur de village ridicule, une vieille baronne à vertugadins, un notaire d'autrefois, à tournure pédante et à talons rouges, l'époux, l'épouse, les charmallai ou amis de noces, qui chantaient en rondant autour d'eux :

Jour de bonheur, ô jour plein d'allégresse!
En chœur chantons ces fortunés époux;
Ils vont jouir des plaisirs les plus doux.
Ah! puissent-ils les savourer sans cesse.

Puis venait le char portant le trousseau de la mariée, enfin l'arche de Noé. Un grand repas, dans lequel trônait la soupe aux fèves, et où tous étaient conviés, terminait cette belle journée.

Nous aurions encore à mentionner quelques autres chansons de cette époque, celle du *baron de Roprax* et quelques autres gravelures, ainsi que celles de l'ignoble fête de la Saint-Sylvestre, qui témoignait du soin de nos seigneurs et maîtres à endormir le peuple, quand ils le pouvaient, par des récréations indignes de lui.

Il est mort!... non, mais il dort,
Et pour le réveiller bernons-le sans cesse.

C'est d'ailleurs assez s'amuser des bagatelles de la porte, qui montrent qu'un peuple esclave n'a pas d'histoire et que l'intelligence, la moralité, et même le travail, ne sont rien sans la liberté... Le tonnerre commence à rouler dans le lointain, les trônes craquent, les nations brisent leurs fers, les armées se heurtent avec furie et se rapprochent de la Suisse; le moment est enfin arrivé où le peuple vaudois, qui n'avait pas même compris Davel, va lui-même s'affermir et se dégager de ses longues années de servitude.

(A suivre.)

ALEX. MICHOD.

Séances de M. Troyon

sur l'histoire de l'Helvétie, d'après les antiquités.

(Voir le n° 14 du *Conteur vaudois*.)

De tout temps, l'émigration a été un besoin des populations. Anciennement, en l'absence de voies de communication régulières et de sécurité personnelle, les émigrations à grandes distances devaient se faire en masse en prenant le caractère d'invasions. Dans beaucoup de cas, c'est à tort qu'on les a traitées de barbares, car si on peut leur reprocher de la violence provoquée par une résistance légitime, elles apportaient en revanche une civilisation supérieure à celle des peuples dont elles venaient partager le territoire et la vie. Telle fut, selon toute apparence, la population qui vint inaugurer dans nos contrées *l'âge du bronze*; nouvelle souche de Grecs et d'Hellènes, issus des Ariens ou Indous. Ils venaient d'Orient, cela suffit à l'appui de notre allégation. Les Celtes, distincts des Ariens, sont venus beaucoup plus tard.

Nous avons dès lors une nouvelle période qui dura fort longtemps, une augmentation utile de la population; un développement du commerce, de l'art, de l'industrie et de la civilisation. Mais, il faut le dire, ces progrès sont dûs beaucoup plus à la population qui apporta le bronze qu'au métal lui-même, encore bien impuissant par sa nature. Par son moyen cependant, les objets utiles se multiplient, prennent une forme gracieuse témoignant d'un certain développement du goût. Les outils de pierre sont remplacés par ceux de bronze et permettent de perfectionner l'industrie, tout en multipliant et variant ses produits. La faucille est inventée, la hache, encore très-petite, conserve une forme destinée à s'enchâsser dans le manche, la scie,

des ciseaux, des tranchets, des couteaux, des aiguilles à coudre, des hameçons semblables aux nôtres donnent une idée des travaux de ce temps. Le luxe vient aussi prendre sa place dans les ressources industrielles; on confectionne des objets d'ornement sans nombre, tels que bracelets, anneaux, broches, etc., etc. De nouvelles armes donnent naissance à l'art de la guerre; le glaive, le bouclier, le poignard, la lance, la flèche, sont mis entre les mains d'hommes qui s'exercent à en faire usage. La poterie fournit un nombreux contingent d'échantillons par des ustensiles gracieux et commodes destinés à l'usage domestique, vases, soupières, amphores, tasses sans pieds posées sur des anneaux comme certains Indiens en emploient encore de nos jours.

On a découvert les traces non équivoques de fondries de bronze à Thonon et à Echallens; entr'autres objets trouvés, il y a un moule semblable à ceux dont se servent nos fondeurs d'étain.

Nous ne pouvons donner que d'une manière incomplète et sans description la nomenclature des choses vraiment curieuses que M. Troyon exhibe, soit en dessin, soit en nature, et auxquelles sa vaste érudition et son talent de démonstration attachent le plus haut intérêt. C'est ainsi qu'en montrant un superbe échantillon d'épée en bronze il fait remarquer la garde tellement courte qu'elle devait être destinée à une main extrêmement effilée comme celle de la race indoue; les poignards ont le même caractère. Des pièces de poterie cassées, à peine recouvertes d'un pied de limon, ont été trouvées par lui devant les pieux d'une bourgade lacustre, à cinq ou six pieds au-dessous du niveau des eaux, éloignées de quelques pieds les unes des autres, telles qu'elles avaient été jetées il y a environ trois mille ans, au moment où quelque maladroit venait de les casser, et si bien conservées qu'il a pu en rejoindre parfaitement les fragments. Ces pièces demeurées sans mouvement prouvent que les tempêtes de nos lacs agitent l'eau à une très-faible profondeur.

L'art de construire les habitations fait peu de progrès pendant cette période; les cabanes ont la forme circulaire primitive, environ dix pieds de diamètre, moyen le plus facile pour donner de la solidité aux cloisons légères en clayonnage. Les habitations sur terre ferme se multiplient, ce qui porte à septante le nombre des emplacements retrouvés appartenant à l'âge du bronze. On compte, du lac de Constance au Léman, soixante restes de bourgades lacustres portant les traces de l'incendie; elles sont plus nombreuses à l'orient qu'à l'occident de la Suisse. L'invasion semble s'être arrêtée longtemps sur la rive droite de l'Aar. Chose curieuse, cette rivière a toujours été la limite où se sont arrêtées, des deux côtés, les hordes envahissantes, établissant ainsi une démarcation de races remarquable encore aujourd'hui.

Au point de vue historique, il est maintenant bien